Image not found or type unknown

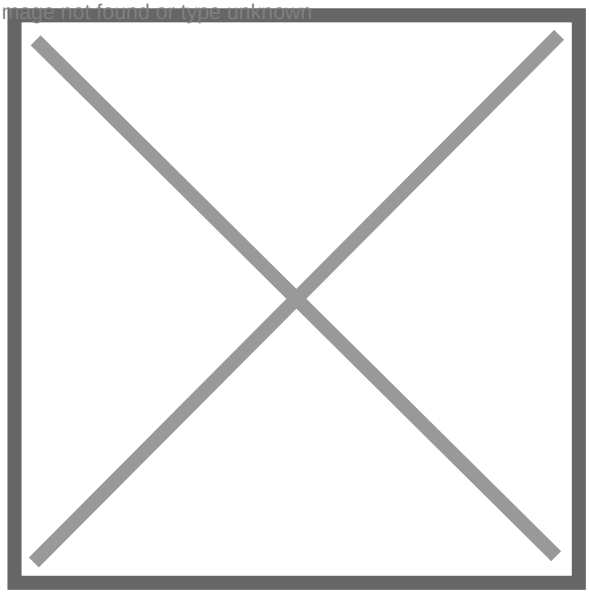

Je me suis déclaré comme un mariage gris et ce n'est pas le cas

Par **abdel83t**, le **22/04/2016** à **16:14**

bonjour.
je suis marocain et j'ai rencontré une belge en 2012 et on'a tombé amoureux et après on'a décidé de se marié, on a pris le rendez vous au consulat vu que c'est un mariage mixte et a le temps que le consulat accepte notre mariage elle pouvais pas venir car elle a tombé enceinte de 6 mois donc elle a venu chez moi au Maroc après 9 mois qu'elle a accouché donc mon fils avait 9 mois et il porte pas mon nom et donc on voulais pas refaire la meme chose pour ne perd pas le temps on demandé un visa en vue mariage(visa pour que je puise venir en Belgique et après faire le mariage a la mairie) mais sa pris 1 an en plus et a ce temps la elle vienne chez moi 2 ou 3 fois et c'etait moi qui payé les billet d'avion et même je l'envoi d'argent pour l'aidé pour mon fils.
et 2 mois avant que je vais avoir mon visa elle a venu chez moi a ce temps la elle a tombé enceinte de mon deuxième enfant et après 2 mois je suis venu chez elle et on pris un rdv a la mairie pour notre mariage c'etai 1 mois après. mais la sa commence les problème parce j'ai découvert bcp des choses que je savais pas comme elle vivait avec un homme a la maison même avec mon fils et sa je vais jamais accepté et quand j'ai parlé avec elle ma dis que c'etait juste un amis il avais des problème et la aidé donc je me suis dis il ya pas de problème si c'etai comme sa mais ce que j'ai vu c'est plus que une amitié elle etait toute la journée avec lui sur tel et quand je lui parlé elle ma dis si sa te plait pas je peu rien faire pour toi tu peu partir je vais pas me changé pour toi elle pouvait pas changé pour le père de ses enfants donc j'i décidé de partir de chez elle car elle ma fait la misère chez elle c'est comme elle me dis casse toi.
et la je suis parti en France car j'ai personne en Belgique et le temps quand je suis parti elle a déclaré chez la police que je suis parti et que c'etait un mariage gris et je vous le jure que c'etai pas le cas car j'ai deux enfants avec elle et si c'est juste pour les papier j'aurai resté avec elle même ce qu'elle fait avec mois.

maintenant le problème que elle voulais pas que mes enfants porte mon nom et l'autre problème c'est que je me suis déclaré comme un mariage gris. je sais pas quoi faire si vous pouvais m'aidé ou me montré les démarche que je peux faire .
merci pour votre compréhension

Par **chris_ldv**, le **08/11/2016** à **13:34**

Bonjour, avez vous reconnu vos enfants avec cette femme de nationalité Belge et contribuez vous financièrement à leur éducation ?

Cordialement,

Par **amajuris**, le **08/11/2016** à **14:11**

bonjour,
comme il s'agit d'un mariage entre un marocain et une belge résidant apparemment en belgique, cela ne concerne pas le droit français mais le droit belge relatif aux étrangers.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés